



Flash - infos



LE MOT DU MAIRE

Dans un environnement dicté par les contraintes extérieures (COVID, guerre en UKRAINE, Vigipirate, canicule, sécheresse, grippe aviaire, etc.), votre municipalité a géré au mieux ses projets sur l'année 2022. Pour reprendre les grandes lignes, nous avons :

- Remplacé les garde-corps du pont de Fourvières et refait son empiérement,
- Ajouté des points lumineux chemin des Fromentales, route de Trévoux, remplacé les candélabres au lotissement la cabrette, sécurisé et remplacé l'éclairage sur le terrain de loisirs, et pris en charge la maintenance des points lumineux du lotissement le domaine des sources,
- Rénové et agrandi notre salle communale qui a fait l'objet d'une inauguration en septembre en présence de nos partenaires financiers que sont le DEPT 01 et la région AURA,
- Déposé le Permis de Construire pour un nouveau bâtiment scolaire avec une ouverture planifiée pour la rentrée scolaire en septembre 2023,
- Avancé sur nos travaux de révision de PLU en organisant plusieurs réunions publiques ainsi que des réunions avec les services de l'Etat,
- Ouvert une 9° classe à Rancé dans le cadre de notre RPI,
- Apporté notre soutien logistique et financier à nos associations,
- Conforté notre engagement auprès de la MJC.

Mais aujourd'hui plus que jamais les contraintes économiques avec les hausses de l'énergie induisant des hausses directes et indirectes sur les coûts de fonctionnement, cumulées aux baisses de dotations nous appellent encore à plus de prudence dans la gestion des prochains budgets déjà forts serrés.

Nos grandes orientations 2023 vous seront présentées lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 14 janvier.

L'ensemble du conseil municipal présente ses vœux les plus chaleureux à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles et proches. Que 2023 apporte la sérénité et la santé et soit synonyme de bien vivre à TOUSSIEUX.

Armand CHAUMONT

Agenda

07/01 10H30	Assemblée Générale Comité des fêtes	Salle communale
14/01 10H45	Vœux du maire	Salle communale
16/01 19H	Conseil Municipal	Salle du conseil Mairie
19/01	Début du recensement	
20/01 20H30	Assemblée Générale TSL	Salle communale
21/01 17H30	Soirée pyjama	Bibliothèque
22/01	Assemblée générale MCT	Salle communale
28/01 13H	Assemblée Générale Ain Câlin de Guess	Salle communale
28/01 8H-13H	Vente de boudin, caillette, saucisson à cuire et sec Amicale de chasse de Toussieux	Paul MOYNE

Mémo

Horaires d'hiver de la déchèterie :

Du 1er octobre au 31 mars 2023 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ Le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ Le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ Le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tousieux.fr
Site internet : www.tousieux.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

École

Nous avons ouvert courant décembre les plis de l'Appel d'Offres relatif à la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Le montant des travaux s'élève à environ 240 k€ HT et se situe dans la fourchette haute de l'estimatif. A cela il convient d'ajouter les frais d'architecte, de maîtrise d'œuvre, les divers Bureaux d'Etudes et contrôles, les assurances et naturellement les imprévus de chantiers....

Nous procédons actuellement à l'analyse complète des offres pour affecter les entreprises sur les 11 lots.

En théorie, les premiers travaux de démolition devraient intervenir **pendant les vacances scolaires de février** pour être en accord avec le planning prévisionnel.



Urbanisme

Le 6 décembre, environ 80 personnes ont pu assister à la réunion publique de concertation sur l'avancement des travaux du Plan Local d'Urbanisme. Le Plan d'Aménagement de Développement Durable, les différentes Orientations d'Aménagement Programmées- notamment le secteur du centre bourg sur le périmètre des 2 anciennes fermes et le secteur des bruyères-ainsi qu'un plan général de zonage avec les grandes lignes du règlement ont pu être présentés par l'urbanisme aux toussinois.

FIBRE

Même si le Département de l'Ain fait partie des pionniers au niveau national sur la prise d'initiative et le déploiement de la fibre sur son territoire.

Même si notre petite commune est bien desservie par la fibre avec un taux de recouvrement de l'ordre de 85%, comparativement aux autres communes aindiноises, qui pour certaines d'entre elles n'atteignent pas les 10%.

Nous entendons parfaitement et comprenons très bien l'impatience et l'agacement des 15 % de toussinois non encore desservis. Ces 15 % manquants sont essentiellement dus à deux gros secteurs que sont les lotissements « le pré d'or » et « les jardins de Clémence ».

A ce jour le SIEA a commandé de nouvelles études pour recenser les manquements actuels et insuffisances par rapport à l'évolution de notre PLU pour des raccordements possibles fin 2023-courant 2024, si des travaux de génie civil complémentaires ne sont pas nécessaires.

Nous mesurons bien le désarroi de chacun des lecteurs concernés, mais en assemblée générale, TOUSSIEUX n'a qu'une seule voix délibérative sur les 390 voix des autres communes aindiноises au sein du SIEA, toutes désireuses et envieuses d'avoir aussi 85 %, mais cela n'affecte en rien notre engagement et notre détermination à faire évoluer le déploiement de la fibre sur notre commune.



Armand CHAUMONT

ÉTAT CIVIL



Aymeric DOEHAERD est né le 12 décembre.

Félicitation aux heureux parents



Pascal RICHE nous a quitté le 23 décembre à l'âge de 58 ans.

Toutes nos condoléances à ses proches

Le « **Flash-Info** » est rédigé par les membres de la Commission « **Communication** » du Conseil Municipal.
Il est distribué dans vos boîtes aux lettres par les employés communaux

RECENSEMENT



LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE.

Ingrid FERNANDES DA SILVA et Véronique BRETIN
sont nos 2 agents recenseurs :



ATTENTION : la période de recensement définie par l'INSEE s'étale du 19 janvier au 18 février 2023.

Cette période de recensement comprend 2 semaines de vacances scolaires.

Aussi, nous vous demandons d'être réactifs pour compléter les dossiers qui seront remis dans vos boîtes aux lettres à compter du 19 janvier 2023.

Armand CHAUMONT

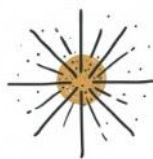
COUPURES D'ELECTRICITE

Les toussinoises et toussinois sont invités à télécharger les applications **Panneau Pocket** et **EcoWatt** pour se tenir informés des éventuelles coupures d'électricité qui pourraient avoir lieu sur notre commune cet hiver.

Vous trouverez ci-dessous les moyens pour télécharger ces applications.



Panneau Pocket :



EcoWatt :
www.monecowatt.fr/application-mobile-ecowatt

GRIPPE AVIAIRE



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

! Si une mortalité anormale est constatée
Conservé les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>

CCAS

Ce mardi 13 décembre s'est déroulé le repas de Noël offert aux aînés du village par la municipalité dans le cadre du CCAS. La neige tombée ce jour-là n'a pas eu raison de l'envie de tous se retrouver après ces deux années particulières.

Heureusement les membres du CCAS prévoyants et organisés avaient anticipé le placement des tables et la décoration de la salle. Il a fallu aider le camion du traiteur, à manœuvrer dans la cour enneigée, organiser un covoiturage pour aller chercher ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, et gérer en même temps les difficultés de cantine avec l'absence de transports scolaires. Une journée riche en émotions et en rebondissements.



De midi, jusqu'en fin d'après-midi, le groupe Zanzibar nous a accompagné avec sa musique des 4 coins du monde. Les enfants de l'école élémentaire de Toussieux et leurs enseignants ont bravé le froid avec leurs chaussures de neige, leurs pulls de Noël, emmitoufflés dans leurs bonnets et leurs écharpes, pour faire de cette journée un vrai moment de partage de Noël.



Ils ont apporté des cartes de vœux faites main et des chants de Noël judicieusement choisis et partagés du fond du cœur.

Un Instant de retrouvaille intergénérationnelle où certains des enfants ont pu chanter tout particulièrement pour leurs mamies ou leurs papis présents à ce repas.

Un grand merci à tous pour ce bel investissement.

L'équipe du CCAS

BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir la bibliothèque d'une manière différente.

Dans le cadre de la nuit de la lecture, les bénévoles de la bibliothèque de Toussieux invitent les enfants âgés de 3 à 7 ans à une « soirée pyjama » :

Samedi 21 janvier à 17H30 à la bibliothèque

Nous vous attendons « en pyjama » dans une ambiance feutrée, entourés de peluches, d'oreillers pour venir écouter des histoires sur le thème de la nuit.

Pour faciliter notre organisation, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à toussieux@bibliotheques.ccdsv.fr



Le « Flash-Info » est rédigé par les membres de la Commission « Communication » du Conseil Municipal.
Il est distribué dans vos boîtes aux lettres par les employés communaux